

**I - OBJET/ PERSONNELS CONCERNES**

Tout personnel (hospitalier, prestataire ...) habilité à réaliser cet entretien.

Eliminer les micro et macro -organismes (déchets- souillures-salissures) du local.

Définir les modalités de bionettoyage des locaux médicaux afin de prévenir les risques infectieux associé à l'environnement et réduire la contamination microbiologique des surfaces.

II - HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

Modification pour futur marché de bionettoyage 2026 et adaptation aux réglementations et techniques liées au bionettoyage

III - PERSONNES A L'INITIATIVE

Direction des Achats, de la Logistique et Développement Durable (DALDD) - Service de Prévention du Risque Infectieux (SPRI)

IV - CLASSIFICATION DES LOCAUX voir « Référentiel des locaux »

Locaux concernés en zone 2 : **risque infectieux modéré**

Locaux concernés en zone 3 : **risque infectieux sévère**

Locaux concernés en zone 4 : **risque infectieux très haut**

V – MATERIELS ET PRODUITS

MATERIELS	PRODUITS
Lavette à usage répété	Détergent Désinfectant de Surfaces (DDS)
Système de lavage du sol + frange	Détergent
Balai trapèze + gaze à usage unique	
Gants à usage unique	Détergent Détartrant
Flex + housse adaptée	Vinaigre blanc
Balai brosse plastique + raclette à sol	Produit Hydroalcoolique (PHA)
Panneau signalétique	

VI - TECHNIQUE

Préalable :

- Toute surface sale doit être nettoyée chaque fois que nécessaire.
- Tout matériel roulant devra être déplacé pour entretenir le sol.
- Toute surface doit être libre pour permettre le bionettoyage.

- **Les panneaux signalétiques doivent être retirés dès que le sol est sec**

Se désinfecter les mains, mettre les gants

	TACHES / PERIODICITE	QUOTIDIEN	HEBDOMADAIRE	PERIODIQUE
A LA CHARGE DU PRESTATAIRE				
1	Poubelle + tri sélectif : - Evacuer les déchets - Nettoyer le support - Remplacer un sac propre selon support	+		
2	Nettoyer-désinfecter au DDS : - Toutes surfaces et / ou éléments hauts horizontaux, verticaux et obliques	+		
3	Détartrer : - Lavabo + robinetterie Désinfecter : - Siphons – trop plein (cf HYG-FT-522)		+ MARDI	
4	Réapprovisionner distributeurs	+		
5	Sol - Balayer + laver - Positionner panneau signalétique	+		
6	Récurer le sol			A la demande des référents
7	Nettoyer les bouches d'aération			1 / 15 jours
A LA CHARGE DES HOSPITALIERS				
1	Nettoyer-désinfecter au DDS : - Matériel : médical – informatique – électroménager	+		

Retirer les gants et se désinfecter les mains au PHA

VII – CONTRÔLE QUALITE

- 1- Constat visuel par le CHU
- 2- Si présence, remplir la fiche de traçabilité ou validation sur le logiciel PTAH bionettoyage.
- 3- Prestataire en charge de la mise en place de la fiche de traçabilité.